



On reprend les mêmes...

jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr

La situation sanitaire serait moins préoccupante, on aurait pu vous présenter la **chose** sous la forme d'une bande-annonce cinématographique : « Vous l'avez aimé ce printemps, vous allez l'adorer cet hiver. Confinement, le retour ! » Mais reconnaissons-le, l'heure n'est pas vraiment à la rigolade. Nous connaissons tous des proches, des parents, des collègues qui ont été atteints par cette satanée bestiole. Ou qui vont l'être, les prévisions des services de santé pour les semaines qui viennent ne poussant pas vraiment à l'optimisme... Alors avant toute chose, prenez soin de vous. Rappelez-vous constamment les « trois commandements » essentiels à suivre pour mener la vie dure au virus : restez à distance des autres, portez un masque et lavez-vous les mains régulièrement.

On ferme

aude.gomes@ardenne-metropole.fr

Les éternels optimistes se diront qu'à tout prendre, la première alerte du printemps nous aura au moins entraînés à la manière de nous comporter durant un confinement, une expérience inédite jusqu'alors. Compte tenu des indications données dans un premier temps par le chef de l'État puis précisées par le Premier ministre, personne ne sera surpris d'apprendre que les équipements tant ludiques que culturels gérés par Ardenne Métropole sont désormais interdits au public. Cette fermeture générale concerne d'une part les centres aquatiques et la patinoire Issatchenko, d'autre part les médiathèques communautaires. Ces dernières travaillent à mettre en place un système style « **drive in** » qui pourrait permettre d'emprunter des ouvrages sans pénétrer dans les locaux.

On poursuit

girolamo.licrapi@ardenne-metropole.fr

Comme au printemps dernier, Ardenne Métropole se resserre donc autour des services à la population justement qualifiés de prioritaires. Outre la communication, on parle bien sûr et pêle-mêle des transports publics, de la distribution d'**eau** potable, du traitement des eaux usées, ou de la collecte et du traitement des déchets. Et là aussi, l'expérience chèrement acquise il y a quelques mois porte ses fruits, notamment en matière de matériel de protection sanitaire : qu'il s'agisse de masques, de vêtements ou de gel hydroalcoolique, l'agglomération possède en stock de quoi fonctionner durant trois mois, sans approvisionnement. De quoi également venir au secours des communes membres. La solidarité intra-communautaire s'exprime d'autant mieux en période de crise...

On tourne

sylvain.lambert@ardenne-metropole.fr

On finit sur une nouvelle plus réjouissante. Le dernier conseil communautaire, mardi soir, qui s'est tenu sous la forme d'une visio-conférence, a été entre autres l'occasion de créer une société, la SAS Macérienne Énergie. Cette structure mise sur pied conjointement par Ardenne Métropole, l'association Flap (qui gère notamment l'écofestival Cabaret Vert) et la start-up Héliogreen est destinée à installer une turbine hydroélectrique sur le site de la Macérienne, cette friche industrielle en cours de réhabilitation au **cœur** de Mézières. Le but étant de faire en sorte qu'à terme, le site en question parvienne à produire plus d'électricité qu'il n'en consomme. L'apport de l'agglomération se monte à 20.000 € et la nouvelle société sera appelée dans un second temps à ouvrir son capital aux usagers.